

DEMANDE de SUBVENTIONS pour:

- a) réparation du mur du Cimetière
- b) frais supplémentaires des nouveaux abattoirs

Le Conseil Municipal charge le Maire de présenter à Monsieur le Préfet des demandes de subvention tant pour la réfection du mur du cimetière que pour les travaux complémentaires des nouveaux abattoirs.